



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Relocalisation ferme Chapais	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE474-170239/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client EE474-170239	Date 2016-06-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-008-16777	
File No. - N° de dossier QCM-6-39040 (008)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-07-13	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rochette, Jean	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm008
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2834 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Route 138 St-Augustin-de-Desmaures Québec	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

AMENDEMENT 001

Title: RELOCATION OF THE CHAPAIS FARM

Included in the present amendment:

1. Questions and answers 1 to 4 and 6 to 9
 2. Minutes of the site visit
-

QUESTIONS AND ANSWERS:

Question 1: There is an inconsistency between the architectural and structural drawings. On the structural drawings the exterior walls are in 2x6 wood studs and on the architecture drawings it is specified as steel studs. When we look at the wall composition in architecture it is noted wood or steel stud. What do we have to provide?

Answer 1: Wood studs are only used at roof level for structural walls at gables. Under roof level, the structure is in steel. Architectural components on those walls are thus anchored on two types of structure. Refer to standard wall compositions on page A0502.

Question 2: Section 8 reference for glass: the interior and exterior finishes of the aluminum is not clear. Is it painted natural anodized on natural anodized?

Answer 2: For all aluminum (door, windows and frames): The interior finish of aluminum is natural anodized. The exterior finish is a color at the choice of Representative in the DURANAR XL range as per indications at 2.6.1.2 of section 08 50 00. The color will be clarified in an addendum to section 08 11 16.

Question 3: Section 8 reference for glass: Are the vestibules in aluminum M3 and M4 also in curtain wall? Or can we use flushglazing without isolation as series 65 of AD Prévost as in vestibules of various projects?

Answer 3: Plans are drawn with conventional curtain wall but a model of series 65 of AD Prévost is acceptable.

Question 4: Section 8 reference for glass : are the operable flaps M20 series 1330 AD Prévost are inside the curtain wall or in a window as series20 AD Prévost?

Answer 4: The operable flaps are designed to be integrated in a light curtain wall, see section 2.3.3 of Section 08 50 00.

Question 6: In the section 22 13 18, point 2.01.1, the sentence gives way to several interpretation, can you do underground when it is not in the laboratory in PVC-DWV?

Answer 6: Yes

Question 7: For the pipe above the ground when it is not in the laboratory, must it be in cast iron or copper?

Answer 7: Yes

Question 8: In the section 22 13 18 (laboratory) it is written 2 types of material with very different price mark, can we use PVC DWV as written in the specification? Even if this one is not acid resistant?

Answer 8: No

Question 9: Which of the plumber or the civil must install the underground piping of 1.5" between buildings FSA-2 and FSA-01?

Answer 9: Civil

MINUTES OF THE SITE VISIT

1. See the attached document.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED.



Relocalisation des opérations de la ferme J.-C Chapais à la ferme de l'Université Laval à Saint-Augustin-de-Desmaures Agriculture et Agroalimentaire Canada R.072490.001

Visite des entrepreneurs
20 juin 2016 – 13 :30
Ferme de l'Université Laval à Saint-Augustin-de-Desmaures

Boîte vocale des approvisionnements : 418-649-2888. Se fier à Achats et Ventes.

Les items suivants ont été discutés avec les entrepreneurs :

- **Bienvenue**
 - Andrée Cyr remercie les entrepreneurs d'être présents et leur souhaite la bienvenue.
- **Mandat d'Agriculture et Agroalimentaire Canada**

La mission d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est de réaliser des recherches sur de nouvelles façons de gérer les cultures fourragères et céréalières ainsi que d'autres grandes cultures, en tenant compte des conditions climatiques, environnementales et de la condition des sols de la région.

- **Raison d'être du projet**
 - Toutes les opérations existantes à la ferme J.-C Chapais à Lévis seront relocalisées ici à la ferme de l'Université Laval à Saint-Augustin-de-Desmaures.
 - Une entente de principe a été signée entre AAC et l'Université Laval. Tous les bâtiments seront donnés à la fin des travaux pour entretien à l'Université Laval.
 - Programme accéléré d'infrastructure, ce projet est financé par le programme accéléré d'infrastructure 2, c'est donc dire que tous les travaux doivent impérativement être terminés au 31 mars 2017.
- **Portée des travaux**
 - Pendant toute la durée des travaux l'entrepreneur est sous contrat avec TPSGC uniquement.



-
- Construire sur le site de la ferme de l'Université Laval située à Saint-Augustin-de-Desmaures les bâtiments et ouvrages suivants :
 - **Le bâtiment multi-fonctions** ; ce bâtiment sera utilisé pour réaliser les opérations de recherche du mandat d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. La séquence des opérations sont le séchage des plantes, l'entreposage, le battage-moulangage ainsi que la manipulation des plantes. Dans ce bâtiment, il y aura également une salle de repos, des vestiaires, des salles de bain et des bureaux. Il y a des espaces uniquement pour les opérations d'AAC et d'autres uniquement pour les besoins de l'Université Laval. Des espaces communs seront également construits.
 - **Entrepôt à pesticide** ; l'entrepôt a pour but d'entreposer les pesticides, ainsi que de les préparer et de les manipuler.
 - **Entrepôt à machinerie** : ce bâtiment sera de type léger, avec des fermes préfabriquées et une toile. Il a pour but d'entreposer toute la machinerie agricole nécessaire aux activités.
 - **Milieu humide** et chambre d'entrée électrique
 - **Atelier** : ce bâtiment servira à l'entretien des véhicules et des équipements agricoles utilisés sur le site.

 - **Travaux de génie civil**
 - Nouvel accès au site
 - Nouvelle entrée d'eau potable
 - Nouveau traitement des eaux usées
 - Revêtement bitumineux
 - Forages et puits d'exploration sur les plans

 - **Santé et Sécurité**
 - Pendant toute la durée des travaux, la Santé et Sécurité des travailleurs et des différents intervenants et utilisateurs du site doit primer sur tous les autres éléments du projet.

 - **Contraintes sur le site**
 - Il ne s'agit pas d'une construction sur un terrain fédéral.
 - Il faut demander et obtenir le permis de construction de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.
 - Il faut également un permis pour le traitement des eaux usées.



-
- Danger relié à la route 138, entrée de camion, travaux de la voie d'accès, éclairage, occupation et propreté de la route, nouvelle entrée d'eau potable.
 - a. Obligation de présenter un plan d'affichage au MTQ.
 - Opération du site pendant toute la durée des travaux
 - a. Opération de l'Université Laval
 - b. Préparation des terres agricoles
 - c. Travail étudiant
 - d. Étudiants pompier
 - e. Entretien régulier
 - f. Récoltes en automne
 - **Calendrier des travaux**
 - Les travaux pourront débuter aussitôt après l'octroi du contrat par les services d'approvisionnements de TPSGC.
 - Tous les travaux doivent être terminés au 31 mars 2017.
 -
 - **Zone des travaux – roulotte**
 - Roulotte pour les experts-conseils.
 - Signalisation entrée/protéger le site/contrôle d'accès.
 - **Occupation du site**
 - Pas d'autre entrepreneur sur le site.
 - Les opérations de la ferme et de leurs partenaires seront toujours en cours pendant toute la durée des travaux.
 - L'entrepreneur ne peut aller à l'intérieur des bâtiments existants ou sortir de sa zone de chantier.
 - Prévoir des toilettes à l'extérieur.
 - L'entrepreneur doit faire attention aux arbres et aux cultures sur le site.
 - Garder l'accès existant pendant les travaux.
 - Clôturer la zone de chantier
 - Il n'y a pas d'eau potable ou de traitement des eaux usées sur le site.



-
- Les conteneurs qui servent aux exercices des pompiers seront déplacés par ces derniers.

 - **Entrée électrique**
 - Entrée électrique de 25 K Volts.
 - L'entrepreneur devra faire ses branchements et débranchements pour l'alimentation électrique.

 - **Stationnement sur le site des travaux**
 - Seulement les véhicules indiqués au nom de la compagnie de construction pourront se stationner. Le nombre de véhicule est limité.

 - **Matériaux à commander**
 - Temps de livraison des appareils mécaniques et électriques.

 - **Chantier en milieu visible**
 - Le site de la ferme de l'Université Laval étant très visible, le chantier et l'accès par la route 138 devront demeurer propre en tout temps.

L'agent d'approvisionnement, Jean Rochette, a résumé les éléments importants pour les entrepreneurs, ne pas utiliser Merx, documents à inclure ou non obligatoire pour la soumission, heure du dépôt de la soumission, méthode pour déposer la soumission, émission du contrat, bordereaux de soumission, total de la soumission.

Les experts-conseils, architecture, génie mécanique-électrique et structure ont résumés tour à tour les éléments techniques du projet.

Les entrepreneurs n'ont pas discuté du calendrier des travaux, ils étaient plus inquiets que l'émission du contrat prenne deux mois. Pour le sol contaminé, il leur sera dit où est le sol en question.

Rédigé par Andrée Cyr, ing.
TPSGC